



CITOYENS ET AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES : EN CAMPAGNE POUR LE MÊME COMBAT !

**Vous avez besoin d'être reçus par des agents des Finances Publiques ?
*Bientôt ce ne sera plus possible, ou dans des conditions inacceptables !***

Emmanuel Macron et son gouvernement (Gérald Darmanin, ministre de l'Action et de comptes publics à la manœuvre), avec la complicité de notre directeur général, ont décidé de mettre en œuvre

un plan supprimant la quasi-totalité des centres des Finances Publiques, toutes les trésoreries rurales et de proximité

(après que 45% d'entre elles aient déjà été supprimées en 20 ans).

Pour quel avenir en matière d'accueil ? :

Priorité absolue est donnée aux contacts par internet ou par des plate-formes téléphoniques.

Si votre situation fiscale est complexe, si vous n'êtes pas familiarisés avec internet, que vous ne disposez pas de connexion, si votre situation nécessite une réception physique par un agent, il ne vous restera plus que l'accueil sur rendez-vous et quelques «points de contacts».

Le hic étant que ces «points de contacts» seront, soit concentrés sur quelques bassins géographiques, soit tenus pas des personnels autres que « Finances Publiques » avec une technicité moindre.

**Vous avez besoin d'écoles, d'hôpitaux, d'EHPAD, d'infrastructures territoriales, etc.?
Sans financement à travers l'impôt, tout sera payant !**

Il faut en finir avec les cadeaux fiscaux qui profitent aux entreprises sans contrepartie sociale, et aux plus riches. Mais ce gouvernement accentue la dérive :

- Crédit Impôt Compétitivité Emploi transformé en allègement de cotisations d'assurance maladie : 20,4 milliards d'euros (cumulés au CICE au titre de 2018) ;
 - Réforme de l'Impôt sur les Sociétés : 1 milliard d'euros par an ;
 - Transformation de l'Impôt Sur la Fortune en Impôt sur la Fortune Immobilière : 3,5 milliards d'euros par an ;
 - Taxation unique des revenus du capital à 30 % : 1,9 milliard d'euros par an ;
- Et la liste est loin d'être exhaustive.

Il faut pouvoir lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscales :

En France, l'évasion fiscale est estimée à 50 milliards d'euros par an, la fraude fiscale atteint les 100 milliards. Mais les examens de la situation fiscale des personnes sont passés de 4 166 en 2008 à 3 613 en 2017 et la probabilité pour une entreprise de se faire contrôler en matière de TVA est passée d'une fois tous les 84 ans en 2008 à tous les 130 ans en 2019 (pour une fraude à la TVA estimée à 17 milliards par an).

Plus on supprime des emplois aux Finances Publiques (40 000 emplois supprimés en vingt ans, suivis de 18 000 à 25 000 d'ici 2022), mieux la fraude fiscale se porte !

